

CHAPITRE I

FIEF DE GROSGOIS.

Nous commençons par le fief Grosbois, le plus important des trois, souvent nommé seigneurie d'Yamachiche. Ce fief avait été baptisé sous le nom de Grosbois dès 1653 et concédé cette année-là à Pierre Boucher, Ecuyer, " Sieur de Grosbois, cy-devant gouverneur et lieutenant général civil et criminel des Trois-Rivières." ' C'est ainsi qu'il est qualifié dans un acte de foi et hommage rendu par lui, le 3 octobre 1668. Il est dit dans cet acte :

" Qu'il était tenu de faire et porter foi
" et hommage à messieurs de la compagnie
" des Indes Occidentales, seigneurs de ce pays,
" pour le fief Grosbois à lui appartenant, consistant en une lieue et demie de front sur le
" fleuve Saint-Laurent et *trois lieues de profondeur*, dans les terres sises à une *demi-lieue de la rivière Ouamachiche au dessus d'icelle* et *une lieue au dessous* ; le dit fief à
" lui accordé par deux titres qu'il en a obtenus